



**APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT**  
**N°11/AMI/MINEE/PRSEC-PFORR/UCP/SPM/ASPM/2025 DU 16 DECEMBRE 2025**  
**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REDACTION D'UN DOCUMENT DE POLITIQUE  
DE PRISE EN COMPTE DES ASPECTS GENRE ET PERSONNES VULNERABLES DANS LE  
DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE AU CAMEROUN.**

PAYS :

*Cameroun*

PROJET :

*Programme de Réformes du Secteur de l'Electricité au Cameroun*

FINANCEMENT :

*Crédit IDA 73940 – CM du 20 novembre 2023*

TITRE DE LA MISSION :

*Recrutement d'un Consultant pour la Rédaction d'un Document de Politique de  
prise en compte des aspects Genre et Personnes Vulnérables dans le  
développement du secteur de l'Electricité au Cameroun.*

N° DE RÉFÉRENCE :

*N°11/AMI/MINEE/PRSEC-PforR/UCP/SPM/ASPM/2025 du 16 Décembre  
2025*

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour couvrir le coût du Programme de Réformes du Secteur de l'Electricité au Cameroun et a l'intention d'utiliser une partie du produit des services de conseil.

Les services de conseil (« les Services ») comprennent la rédaction d'un document de politique de prise en compte des aspects genre et personnes vulnérables dans le développement du secteur de l'électricité au Cameroun et le renforcement des capacités de l'ensemble des parties prenantes clés du Programme dans sa mise en œuvre.

Plus spécifiquement, il s'agira pour le consultant au cours de cette prestation :

- ❖ D'évaluer l'état des lieux de la prise en compte du genre et des personnes vulnérables dans le secteur de l'électricité ;
- ❖ De définir l'intégration du genre et des personnes vulnérables dans toutes les étapes de développement des projets et Programmes du Secteur de l'électricité ;
- ❖ De proposer une stratégie pour encourager la participation des femmes du secteur public dans les domaines techniques liés à l'énergie et l'accès aux postes de décision ;
- ❖ De proposer une stratégie de mise en œuvre du document politique avec des recommandations concrètes et implémentables ;
- ❖ D'établir et maintenir un cadre de suivi et de responsabilisation complet ;
- ❖ D'identifier et renforcer les capacités organisationnelles pour la mise en œuvre document stratégique.



2. Les Termes de Référence (TDR) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures suivantes : de **8 heures à 16 heures 30 minutes, heures locales**.
3. Le Coordonnateur du Programme de Réformes du Secteur de l'électricité au Cameroun, Maître d'Ouvrage Délégué, invite dès à présent les cabinets de conseil éligibles (« Consultants ») à indiquer leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de présélection sont les suivants :

Références de la firme dans l'exécution des missions analogues :

- Expérience dans le domaine des droits humains et/ou l'égalité de genre ;
- Expériences professionnelles dans les études de développement social, les études sur l'égalité de genre, ou d'analyse genre, pour le compte d'institutions publiques (ou orientées vers l'appui à l'élaboration de politiques publiques ; attestées par des copies de contrats et attestation de bonne fin d'exécution et /ou rapports de validation définitifs des missions financées par des projets et programmes de développement ;
- Deux (02) expériences dans la formulation, la mise en œuvre et/ou l'évaluation des politiques publiques intégrant l'approche genre/personne vulnérable ;
- Expérience dans le renforcement des capacités dans les domaines de la gestion environnementale et sociale, de la santé et de la sécurité au travail, VBG/EAS/HS ou thématiques assimilées ;
- Expérience dans l'utilisation des normes/politiques opérationnelles, du Cadre Environnemental et Social de la Banque Mondiale en ce qui concerne les aspects environnementaux et sociaux ;
- Expérience dans le secteur de l'électricité au Cameroun ;

**NB :** Le Consultant, pour être retenu, devra justifier les expériences spécifiées ci-dessus au cours des douze (12) dernières années. À cet effet, pour être prise en compte et bénéficier de la notation prévue, chaque référence devra être accompagnée des pièces justificatives requises : première page + page de signature, attestations de bonne fin ou autres documents de réception des prestations intégrant la durée des prestations, leur coût et le quitus de l'Administration, etc.

Les experts clés ne seront pas évalués au stade de la présélection.

4. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III Gouvernance, paragraphes, 3.13, 3.15 et 3.16 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » Edition de septembre 2025, qui expose la politique de la Banque mondiale en matière de prévention des conflits d'intérêts.
5. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidiairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.
6. Un Consultant sera sélectionné conformément à la méthode de « **Sélection Fondée sur la Qualification de Consultant** » (QC) décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.
7. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessus pendant les heures de bureau, de

8 heures à 16 heures 30 minutes, heures locales.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme physique par écrit et déposées en **cinq (05) exemplaires** à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées aux courriers électroniques indiqués ci-dessous au plus tard le **30 Décembre 2025 à 13 heures, heure locale** avec la mention :

*« Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant pour la rédaction d'un document de politique de prise en compte des aspects genre et personnes vulnérables dans le développement du Secteur de l'Electricité au Cameroun ».*

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du Programme de Réformes du Secteur de l'Electricité au Cameroun

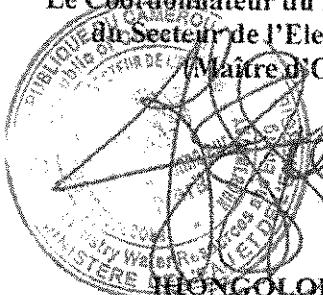
Agence : Unité de Coordination du Programme de Réformes du Secteur de l'Electricité, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Mutuelle du Trésor Yaoundé-Cameroun

Tél : (+237) 620 758 302

Courriel : [ucpprsec@gmail.com](mailto:ucpprsec@gmail.com), [elongserge@gmail.com](mailto:elongserge@gmail.com) [nkoabissa@yahoo.fr](mailto:nkoabissa@yahoo.fr) et [okalaedoa@yahoo.com](mailto:okalaedoa@yahoo.com)

Yaoundé, le **16 DEC 2025**

Le Coordonnateur du Programme de Réformes  
du Secteur de l'Electricité au Cameroun  
(Maitre d'Ouvrage Délégué)



Shongolok Elong Serge  
Ingénieur en Technique Industrielle  
Maitre d'Administration des Entreprises

Ampliations :

- MINMAP ;
- MINEE ;
- ARMP (pour Publication) ;
- SOPECAM (pour Publication) ;
- Archives/Chronos.